

ÉTAT ET RÉPARTITION DU PEUPLEMENT DES MAMMIFÈRES TERRESTRES NON VOLANTS EN OCCITANIE

Comment évolue la faune en Occitanie?



OBJECTIF DE L'INDICATEUR

L'objectif de cet indicateur est un état des connaissances actuelles du peuplement mammalogique (hors chiroptères) de l'Occitanie. Il vise à renseigner un certain nombre d'informations : nombre d'espèces présentes, répartition de cette richesse spécifique et identification des espèces menacées.



RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

- **63 espèces de mammifères terrestres non volants** sont recensées en Occitanie.
- **53 espèces sont considérées comme indigènes** sont considérées indigènes et reproductrices soit 76 % des mammifères non-volants de France métropolitaine (70 espèces indigènes en France).
- **4 espèces sont menacées de disparition à l'échelle nationale.**
- **2 espèces** n'ont pas été revues depuis plus de 10 ans et **sont considérées comme disparues.**



Loutre



CONTEXTE

L'Occitanie correspond à un vaste territoire, marqué par d'importants contrastes. Climat, relief ou encore diversité géologique se combinent pour former des ensembles paysagers complexes, à l'origine d'une grande biodiversité. Quatre entités paysagères et biogéographiques font la singularité de la région et déterminent fortement la distribution régionale des mammifères, en fonction de leurs affinités biogéographiques (espèces à profil méditerranéen, atlantique, continental, montagnard).



© CD 66



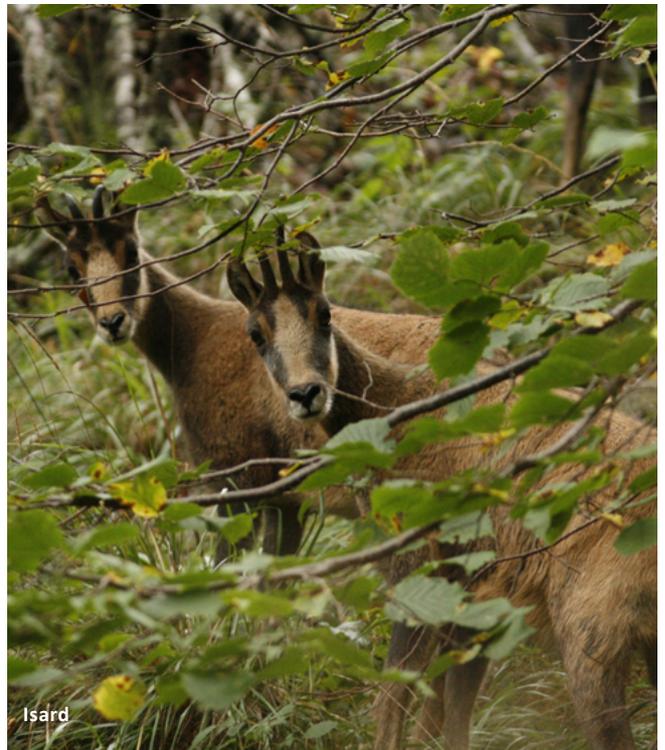
RÉSULTATS

1. Diversité spécifique des mammifères sauvages

La région Occitanie compte 63 espèces de mammifères terrestres non-volants comprenant :

- 53 espèces indigènes
- 10 espèces introduites dont le Vison d'Amérique, le Lièvre ibérique ou la Marmotte des Alpes en sont de parfaits exemples (Thévenot Jessica, 2014).

La région Occitanie est une région riche en mammifères terrestres non-volants, bien aidée il est vrai par l'endémisme ou l'hyperlocalisation de plusieurs taxons dans les Pyrénées (Ours brun, Desman des Pyrénées, Isard, Bouquetin ibérique, par exemple). Cela confère aux départements disposant d'une emprise sur la chaîne pyrénéenne un « avantage » visible de plusieurs espèces. Par ailleurs, les départements de la chaîne atteignent voire dépassent le seuil de 50 espèces grâce à ces cortèges monticoles alors que les départements qui ne disposent pas d'une gamme altitudinale élevée se limitent à une quarantaine d'espèces (le Gers, le Lot...). C'est ainsi davantage l'effet altitudinal qui régit la richesse et les étages climatiques montagnard et subalpin qui interviennent.



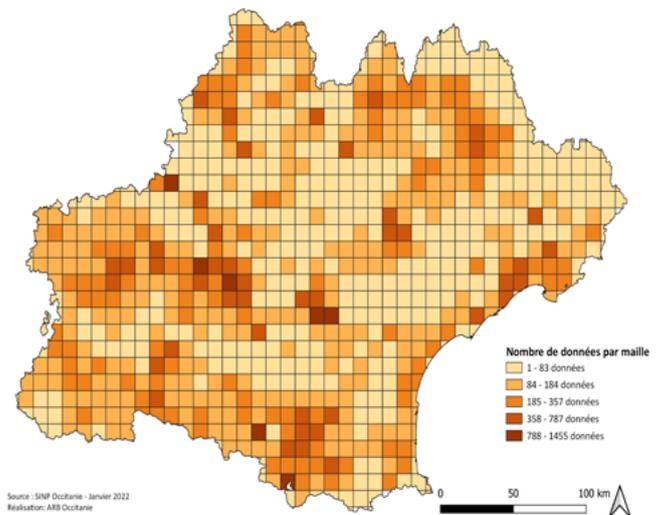
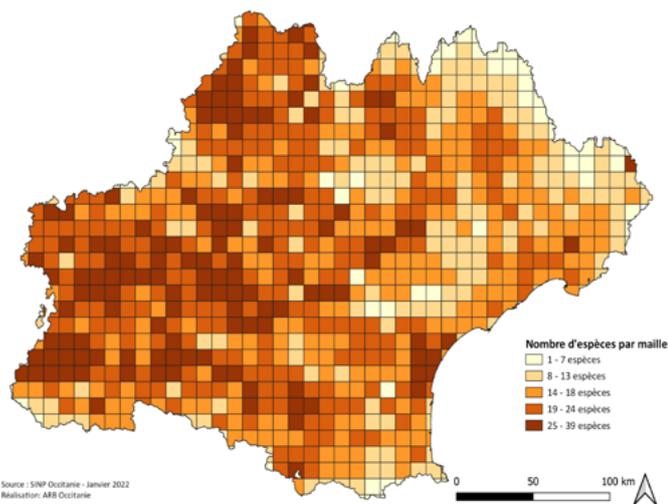
Isard

© M. Bartoli-NEO

2. Etat des connaissances

Les cartes du nombre de données par maille sont très révélatrices de la pression d'observation qui a été exercée et s'exerce encore aujourd'hui sur le territoire. Les départements les plus à l'ouest ont davantage bénéficié d'investigations, à la faveur de dynamiques locales engendrées notamment par la parution de l'Atlas de mammifères sauvages de Midi-Pyrénées, étalée de 2010 à 2014 (Jacquot, 2010-2014). Du côté de l'ex Languedoc-Roussillon, les départements littoraux et particulièrement l'Aude et l'Hérault souffrent incontestablement d'un déficit de

remontées de données ce qui impacte et biaise les résultats généraux (au premier rang desquels le nombre d'espèces de mammifères par département).



Carte 1 : Répartition des espèces de mammifères terrestres non volants en Occitanie par maille 10 x 10 km.

Carte 2 : Répartition des données de mammifères terrestres non volants en Occitanie par maille 10 x 10 km.



3. Évolution du nombre d'espèces connues

• Disparitions

Deux espèces n'ont pas été revues depuis plus de 10 ans en Occitanie et sont donc réputées disparues :

- **Vison d'Europe** : la dernière observation de cette espèce date de 2004 dans le département du Gers. Par ailleurs il s'agissait d'un individu unique sans doute erratique, ce qui laisse supposer que sa disparition est beaucoup plus ancienne.
- **Lynx boréal** : la disparition de cette espèce date du début du XXème et aucune observation fiable n'indique le retour d'une population fonctionnelle.

• Apparitions ou découvertes

Depuis une trentaine d'années et selon l'état actuelle des connaissances, 4 nouvelles espèces de mammifères ont été recensées. L'origine de leur apparition résulte de trois types de phénomène :

- Extension de aire naturelle

Du fait de leur capacité de déplacement et des conditions

environnementales, certaines espèces colonisent de nouveaux territoires. C'est le cas du **Loup gris** dont les dernières données datent du début du XXème siècle. Depuis les années 1990, sous l'influence de l'évolution du contexte juridique et environnemental, l'espèce progresse naturellement et il est désormais établi que le loup est présent de manière régulière sur le territoire.

- Introduction par l'homme

L'apparition de nouvelles espèces s'explique également par des introductions par l'homme. Toutefois il faut distinguer les introductions volontaires comme ce fut le cas du **Bouquetin ibérique** en 2014, destinées à réintégrer une espèce qui avait disparue, des introductions involontaires comme le raton laveur, issues probablement d'individus évadés.

- Avancée scientifique

Grâce aux investigations génétiques et à l'amélioration des connaissances, de nouvelles espèces peuvent être découvertes, à l'instar de la **Taupe d'Aquitaine** (Nicolas V. & al.2017).

4. Composition du peuplement des mammifères

Les mammifères terrestres non volants désignent plusieurs groupes d'animaux vertébrés tétrapodes, excluant les chauves-souris et mammifères marins, et qui, étymologiquement, définissent des espèces portant des mamelles afin d'allaiter leurs petits. Cinq ordres, très hétérogènes, sont communément admis dans notre région :

- Les Lagomorphes (lapins et lièvres) que plusieurs critères différencient des rongeurs (deux paires d'incisives au lieu d'une par exemple).
- Les Cétartiodactyles, (en excluant les Cétacés) ; généralement herbivores et de grande taille et dont les doigts se terminent par deux sabots (toutes les espèces d'Occitanie, hormis le Sanglier, appartiennent aux familles des cervidés et des bovidés).
- Les Érinacéomorphes (hérissons) et Soricomorphes (taupes, musaraignes), regroupés il y en a encore peu dans les insectivores (désormais nommés Eulipotyphles). Ils se caractérisent par une dentition complète, une taille réduite et un régime alimentaire basé sur les invertébrés.
- Les Rongeurs, de taille assez modeste et de forme cylindrique, au régime herbivore ne possèdent pas de canines.
- Les Carnivores sur notre territoire, possèdent une dentition complète et adaptée à un régime carnassier (excepté chez le Blaireau européen

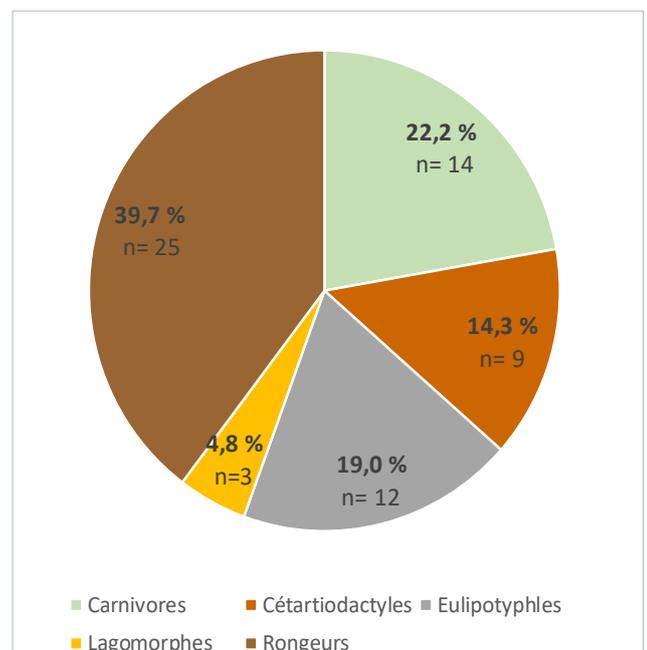


Figure 1 : Composition du peuplement des mammifères terrestres non volants en Occitanie.

5. Espèces menacées

En l'absence de liste rouge des mammifères d'Occitanie, les espèces menacées sont identifiées sur la base de la liste rouge nationale.

En Occitanie, **4 sont menacées de disparitions à l'échelle nationale. A cela s'ajoute également 4 espèces quasi menacées.**

Parmi les espèces menacées au niveau français, le Putois d'Europe connaît un déclin important en Occitanie. Les raisons s'expliquent par une conjoncture de plusieurs phénomènes: déclin du nombre de ses proies (Lapin de garenne), dégradation des habitats, concurrence du Vison d'Amérique ou encore sa mauvaise réputation qui lui a valu d'être inscrit sur la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.



© S. Boubekeur- OFB

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge nationale
Ours brun	<i>Ursus arctos</i>	CR
Bouquetin ibérique	<i>Capra pyrenaica</i>	EN
Desman des Pyrénées	<i>Galemys pyrenaicus</i>	VU
Loup gris	<i>Canis lupus</i>	VU
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	NT
Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	NT
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	NT

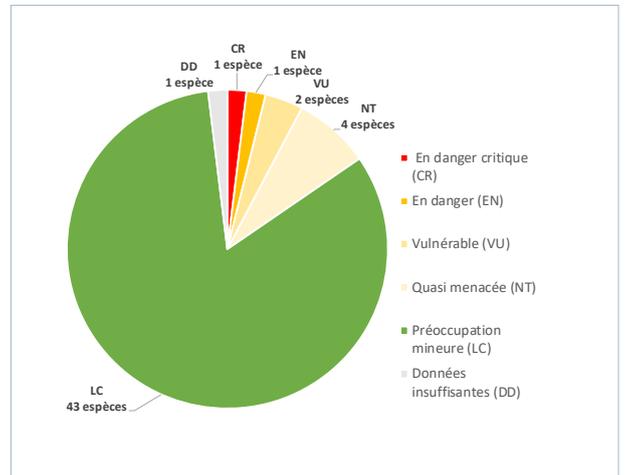
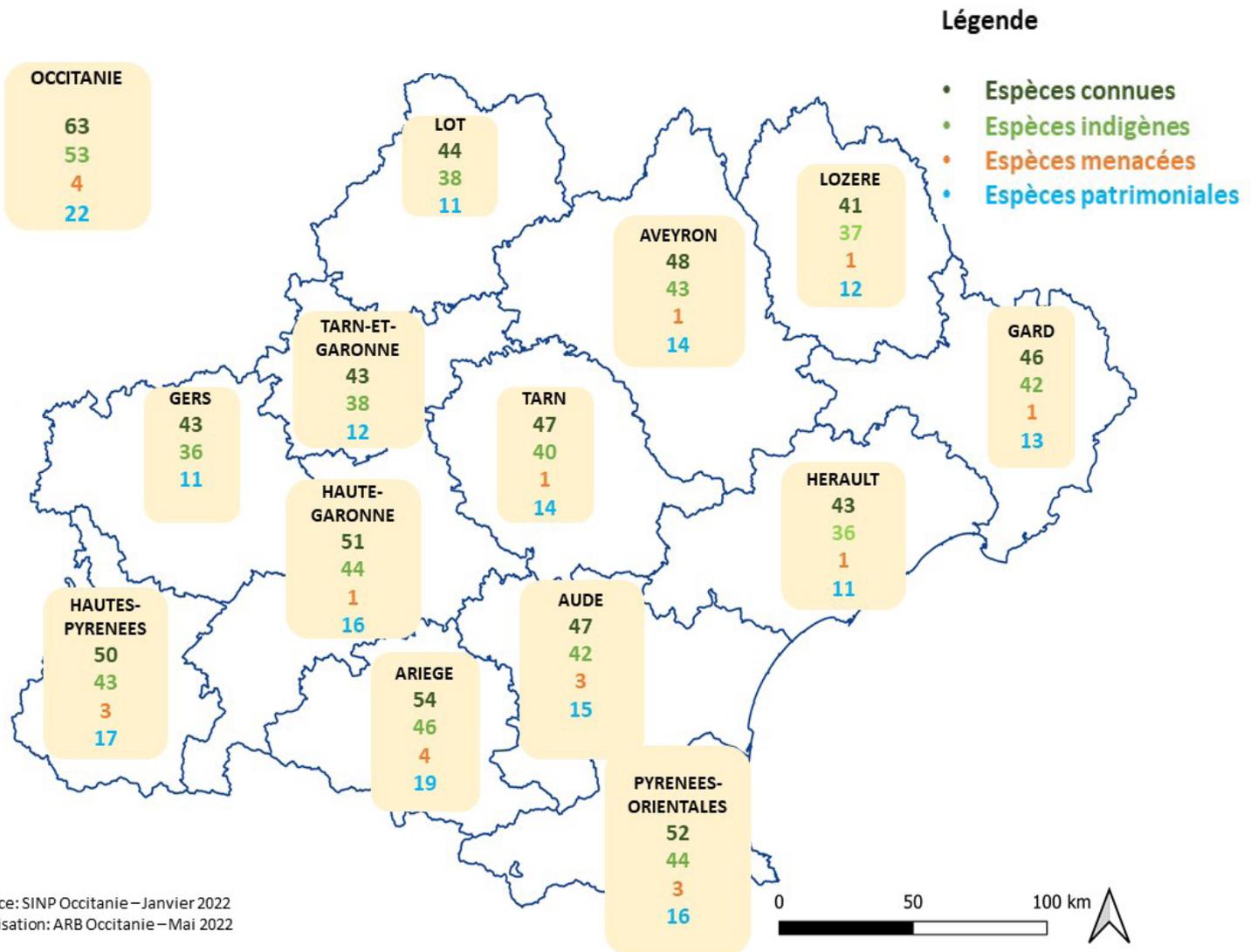


Figure 2: Répartition des espèces évaluées en Occitanie par catégorie (UICN). NB: Parmi les 53 espèces de mammifères indigènes, 1 seule n'a pas fait l'objet d'une évaluation (*Microtus lavernedii*).



© N. Delmas- NEO

Carte 3 : Répartition des espèces de mammifères terrestres non volants en Occitanie



Espèces connues : espèces citées d'au moins une donnée validée sur le territoire considéré. Cette catégorie regroupe à la fois les espèces reproductrices mais également les espèces erratiques ou accidentelles.

Espèces indigènes : espèces reproductrices sur le territoire considéré avec des observations régulières et des preuves de reproduction constatées depuis 1500.

Espèces menacées : espèces classées dans les catégories CR (En danger critique), EN (En danger) ou VU (Vulnérable) dans la Liste rouge nationale des mammifères de France.

Espèces patrimoniales : espèces protégées au niveau national par l'arrêté du 23 avril 2007, inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive Habitat Faune Flore, menacées ou quasi-menacées de disparition en Europe, en France) ou déterminantes ZNIEFF en Occitanie.


LIMITES

Les chiffres par département restent indicatifs et se basent sur des observations parfois non-validées, en cours de validation, ou sur des nœuds taxinomiques.

Certains taxons semblent fortement menacés aujourd'hui en Occitanie avec des preuves ça et là de déclin. Le Putois d'Europe est le premier concerné. De la même manière, le statut du Campagnol amphibie, de la Belette, voire de certains micromammifères, restent fragiles et il est encore assez difficile sans analyses poussées de déterminer une tendance fiable et argumentée. Il conviendra dans un futur proche de préciser dans quelle mesure ces espèces déclinent.

Dans la région Occitanie, de même que dans les anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, aucune Liste rouge n'a été produite par le passé. Ce manque évident ne permet pas d'appréhender de manière protocolée le degré de menace qui pèse sur les espèces de mammifères.

Par ailleurs, le cadre de la liste rouge nationale n'apporte pas les précisions requises à l'échelle régionale.

La carte de la répartition des espèces de mammifères non volants d'Occitanie est une synthèse de l'état actuel des connaissances qui est amenée à évoluer. L'absence d'espèce menacée sur certains départements n'équivaut pas à une absence totale de menace.


DONNÉES SOURCES

Les données utilisées sont issues du Système de l'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel SINP (export janvier 2022) Occitanie ainsi que de l'atlas mammifères de Midi-Pyrénées (Jacquot Emmanuelle (coord.), 2010-2014).

Nombre de données de mammifères terrestres non volants versées au SINP (janvier 2022) : 95774.


MÉTHODE DE CALCUL

Les espèces marines et les chiroptères ne sont pas comptabilisées.

Seules les espèces indigènes reproductrices et les espèces non indigènes et reproductrices sont dénombrées. Les mammifères évadés, issus de lâchés ou encore les animaux domestiques ne sont pas ici recensés.

Lorsqu'il n'y a pas d'observation durant la dernière décennie, l'espèce est notée absente du département.

La liste des espèces de mammifères de France métropolitaine s'appuie sur la liste mise à jour en 2019 (Aulagnier S. et Haffner P., 2019) qui recense 83 espèces de mammifères terrestres non-volants. Ce chiffre est amené à évoluer rapidement vu les investigations génétiques en cours sur certains groupes.



Ecureuil roux



MENACES

À l'instar des autres groupes taxonomiques, les mammifères font face à de multiples menaces à l'origine du déclin de certaines espèces.

- **Perte et fragmentation des habitats**

La dégradation ou la destruction des habitats constitue une cause majeure de disparition des populations entraînant une restriction de leur aire de répartition. Les modifications du paysage sont essentiellement liées aux activités humaines et ont souvent pour conséquence une simplification des milieux naturels : disparition des vergers, arasement des haies, intensification des pratiques agricoles, etc .

En plus de perte directe d'habitat, les modifications induites conduisent à sa fragmentation qui peut localement conduire à la disparition de certaines populations.

- **Pollution chimique, campagne d'empoisonnement**

La lutte chimique est une technique employée pour éradiquer certaines populations de micromammifères identifiées comme

occasionnant des dégâts (milieux agricoles). En plus des effets directs conduisant à la mortalité des individus (pour les espèces cibles ou non) ou encore à une baisse de la fécondité selon les produits utilisés, des effets indirects sont constatés avec la disparition de proies et un dysfonctionnement de la chaîne alimentaire.

- **Chasse et piégeage**

Si la chasse et le piégeage sont plutôt des causes historiques moins importantes actuellement par rapport à d'autres menaces, ces activités restent des causes de mortalité importantes notamment pour les espèces telles que le Putois d'Europe, le Blaireau européen, le Renard roux ou encore la Fouine. À cela s'ajoute l'expansion d'espèces dites exotiques envahissantes, concurrentes pour la nourriture et l'habitat.



SOLUTIONS

Pour favoriser la préservation des mammifères plusieurs leviers peuvent être actionnés.

- **Amélioration de la connaissance**

La connaissance sur les mammifères reste très hétérogène selon les espèces et les secteurs géographiques. Si certaines bénéficient de suivis particuliers dans le cadre de plans d'action régionaux ou nationaux (Desman des Pyrénées, Bouquetin ibérique, Ours brun), d'autres en revanche mériteraient une amélioration des connaissances. Aussi, une première étape peut consister à élaborer une liste rouge régionale des mammifères d'Occitanie ainsi qu'à consolider les suivis protocolés.

- **Restauration de la fonctionnalité des milieux**

La préservation des espèces ne peut s'envisager qu'au travers du maintien et de la restauration des habitats. Cela implique de prendre davantage en compte la fonctionnalité des milieux (connectivité entre les réservoirs et les corridors écologiques) dans l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans les documents de planification.

- **Evolution des pratiques agricoles**

Les espaces ruraux hébergent de nombreuses espèces de mammifères pour lesquelles les pratiques agricoles conditionnent leur maintien. Ainsi, la diversification des productions et des assolements des exploitations ou encore le développement du système polyculture-élevage sont autant d'actions et pratiques favorables à la préservation de la biodiversité au sein des agrosystèmes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AULAGNIER S., 2019. Une nouvelle espèce de Mammifère en France : le Campagnol de Lavernède. Revue ARVICOLA, Tome XXI. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères. p14.

AULAGNIER S., HAFFNER P., 2019. Liste des mammifères de France métropolitaine – Mise à jour 2019. Revue ARVICOLA, Tome XXI. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères. pp 23-25.

JACQUOT E. (coord.), 2010-2014. Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées. Coll. Atlas Naturalistes de Midi-Pyrénées. Livrets 1 à 6.

NICOLAS V., MARTINEZ-VARGAS J. & Hugot J.-P. 2017a. — *Talpa aquitania* sp. nov. (Talpidae, Soricomorpha), a new mole species from SW France and N Spain Mammalia 81: 641–642.

THEVENOT J., 2014. Liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine élaborée dans le cadre de la méthodologie de hiérarchisation des espèces invasives. Rapport d'étape n°1. Service du Patrimoine Naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 23 p + annexe.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

RÉDACTEUR FICHE

Jean-Michel Catil, Nature en Occitanie

